

0070017F
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA SEGALIERE
161 VOIE D'AUBESSON
07110 LARGENTIERE
Tel : 0475391364

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Date de réunion de la séance initiale : 31/03/2026
Nombre de présents à la séance initiale : 9
⚠ Quorum non atteint
Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration
Convoqué le : 01/04/2026
Réuni le : 03/04/2026
Sous la présidence de : Stephanie Soloy
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2025 comme suit :
 Sur un compte de réserve unique
 Avec subdivision
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0